

RECONSTRUCTION DU DISPOSITIF DE PROTECTION DE L'ENFANCE « LES PLANÈTES »



Internat 35 chambres
10 enfants en accueil de jour séquentiel
15 enfants en placement à domicile

Maître d'ouvrage

Association CENTRE SAINT-EXUPERY

113 rue de 1er Mars 1943
Le Grandclément
69 100 VILLEURBANNE



Le Centre Saint-Exupéry, association Loi 1901, a été créé en 1947. Sa première initiative, en même temps que son origine, fut l'organisation d'une colonie de vacances, à Montfaucon-en-Velay (Haute-Loire). L'équipe de jeunes fondateurs, conduite par Michel RICHELMY, allait ensuite développer son activité, d'abord dans le domaine des centres de vacances, puis dans les secteurs du sport, de la culture, de la formation et enfin des maisons d'enfants à caractère social. Ainsi, peu à peu, a pris corps un Mouvement à caractère régional, largement ouvert à ceux qui adhéraient à son but, la promotion de la Personne, et

qui partageaient ses valeurs : la vie de l'esprit, le sens de la responsabilité, le dépassement.

Actuellement l'association oriente son activité dans deux directions principales : les maisons d'enfants à caractère social, l'accueil de jeunes mineurs isolés étrangers, le rayonnement de la vie et de l'œuvre de Saint- Exupéry.

Le Centre Saint-Exupéry gère 4 maisons d'enfants à caractère social et une structure accueillant des mineurs isolés étrangers :

- L' « Institut éducatif Saint-Benoît » créé en 1896 à Charolles (71)
- La « Cité de l'Amitié » à Blanzay (71) créée en 1970
- La « Croix du Sud » à Bully (69) créée en 1972
- Les « Planètes » à Mollon (01) ouverte en 1999
- Depuis 2015, en Haute-Savoie un centre d'hébergement et d'accueil de mineurs non accompagnés.

Partenaires

Avec le soutien appuyé du Conseil Départemental de l'Ain



Avec l'appui de la Municipalité de Saint-André-de-Corcy



Avec le concours de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes



30 enfants en internat (4 à 18 ans)

Dont **6** adolescents

2 places d'urgences

3 places à disposition de la plateforme et/ou du SAFRen

Un total de **35** chambres

15 enfants en placement à domicile

10 enfants en accueil de jour séquentiel

50 salariés





Atelier d'Architecte
Jérôme BLANCHARD



Equipe de maitrise d'œuvre



Atelier d'Architecte
Jérôme BLANCHARD

ARCHITECTE

Atelier d'Architecte Jérôme BLANCHARD

Route de Genève – ZA les Blanchères
01 640 SAINT JEAN LE VIEUX



études + énergies + HQE
Tous corps d'état

ECONOMISTE
BE FLUIDE
SSI

MG+

73 cours Albert THOMAS
69 447 LYON cedex



BE STRUCTURE

STRUCTURES BATIMENT

3 rue de la Dombes
01 700 NEYRON



Qualiconsult®

CONTROLE TECHNIQUE
COORDINATION SPS

QUALICONSULT

150, Avenue François PIGNIER
LD la Grande Barde
01 000 BOURG EN BRESSE

Entreprises

01	GROS ŒUVRE	GALLE	01160	PONT D'AIN
01 BIS	TERRASSEMENT / VRD	FALAISE	01160	SAINT MARTIN DU MONT
02	CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	BOURDON	01380	SAINT CYR SUR MENTHON
03	REVETEMENT DE FACADE	CERTIF	01320	CHALAMONT
04	MENUISERIE PVC	SAM	71000	MACON
05	MENUISERIE ALUMINIUM	SAM	71000	MACON
06	SERRURERIE	PERRAUD	01640	SAINT JEAN LE VIEUX
07	MENUISERIE BOIS	BRET	01250	CEYZERIAT
08	PLATRERIE PEINTURE FAUX PLAFOND	ARDITO JACQUET	01240	CERTINE
09	CARRELAGE FAIENCE	GEOFFRAY	01390	SAINT ANDRE DE CORCY
10	SOL SOUPLES	MEURENAND	01160	PONT D'AIN
11	ELECTRICITE	MARGUIN	01320	CHALAMONT
12	CHAFFAGE VENTILATION PLOMBERIE	ALG2	01000	SAINT DENIS LES BOURG
13	EQUIPEMENT DE CUISINE	CUNY	01000	BOURG EN BRESSE
14	AMENAGEMENT INTERIEUR	BRET	01250	CEYZERIAT
15	AMENAGEMENT EXTERIEUR	FALAISE	01160	SAINT MARTIN DU MONT
16	ASCENSEUR	ACAF	69740	GENAS
17	PHOTOVOLTAIQUE	SWETAIR	38570	LE CHEYLAS

Début des travaux
Lundi **1er mars 2021**

Pose de la première pierre
Mercredi **10 mars 2021**

Durée des travaux **18 mois**

Entrée des enfants dans le bâtiment
Fin **août 2022**



Description du projet

Le projet comprend 4 bâtiments :

Un bâtiment abritant les services administratifs.

D'une surface d'environ 360 m², ce bâtiment est construit en rez de chaussé. La structure sera réalisée Bio Brique. Ce bâtiment sera chauffé par une pompe à chaleur réversible et la ventilation mécanique sera à double flux.

Performance : Gain Consommation Energie Primaire (CEP) : - 55% par rapport à la Règlementation Thermique 2012
Niveau énergétique obtenu : HPE (Haute Performance Energétique)
Classement E+/C- (Energie Carbone) : Bilan BEPOS 3 (RT2012 – 20% + autres usages -20kWh/m²)

Un bâtiment d'hébergement.

D'une surface d'environ 2 145 m², ce bâtiment intègre les locaux de vie des enfants, le service d'accueil de jour une cuisine centrale et une salle plurivalents. Il sera construit en R+1, la structure étant réalisée Bio Brique. Il comportera une installation photovoltaïque fournissant environ 30 kWc et l'eau chaude sanitaire sera préchauffée par des capteurs solaires thermique. Des brises soleils verticaux et horizontaux participeront au confort d'été. La salle plurivalente sera ventilée par une centrale double flux.

Performance : Gain Consommation Energie Primaire (CEP) : - 30% par rapport à la Règlementation Thermique 2012
Niveau énergétique obtenu : HPE (Haute Performance Energétique)
Classement E+/C- (Energie Carbone) : Bilan BEPOS 2 (RT2012 – 20% + autres usages -15kWh/m²)

Un bâtiment de médiation animale.

Ce bâtiment de surface modeste sera construit en mur ossature bois.

Un bâtiment technique.

Il abritera le stationnement des véhicules et les locaux pour le support technique de la maison d'enfants (atelier et stockage). Des locaux sont également prévus pour le stationnement des 2 roues et le rangement des jeux extérieurs.



Coût global : **6 170 000 € TTC**

2020 m² surface de plancher

Panneaux photovoltaïque **30 kWc**

RT 2012 – **20%**



LE PROJET PEDAGOGIQUE DU DISPOSITIF

Les valeurs associatives

L'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry et sa pensée constituent l'axe majeur des idées prônées par l'association.

Au-delà de l'humanisme, le Centre Saint-Exupéry s'inscrit dans la promotion des valeurs portées par les Droits de l'Homme, la Convention des Droits de l'Enfant et la Charte des Droits et Libertés. Le Centre Saint-Exupéry se situe également dans une volonté de réponse aux besoins émergents en termes de protection de l'enfance et de la jeunesse de la Région Rhône-Alpes et de Bourgogne.

De plus, la pédagogie de l'accompagnement constitue un axe prépondérant pour l'association. Ainsi, l'éducation est au centre des valeurs prônées par celle-ci : **« L'éducation est une action globale ayant pour objectif d'aider une personnalité à se construire et de lui permettre ainsi d'accéder un jour à la maîtrise de ses choix moraux, professionnels ou sociaux ».**



« Il importe que le séjour de chaque jeune lui permette de mieux se connaître et de découvrir son propre potentiel, d'acquérir des règles, des réflexes de vie en société, de donner un sens à sa vie ».

La bientraitance est au cœur de la dynamique souhaitée par le Centre Saint-Exupéry. A cet effet, un guide des bonnes pratiques en matière de bientraitance a été remis à l'ensemble de ses établissements. Ce guide concerne l'ensemble des bénévoles et des professionnels.

Dans la continuité des valeurs associatives, la Maison d'enfants "les Planètes" et ses professionnels souhaitent promouvoir une action de qualité, un accueil chaleureux et un accompagnement respectueux de l'histoire, de la culture, du potentiel et des difficultés de chacun.

Elle veille également à inscrire son action dans son environnement, en développant un partenariat tant sur le plan local que départemental ou régional, favorisant en cela l'insertion et l'apprentissage de la citoyenneté des jeunes qui y sont accueillis.

La population accueillie

L'établissement bénéficie d'un agrément ASE et reçoit des enfants ou jeunes âgés de 4 à 18 ans confiés à l'aide sociale à l'enfance au titre de l'article 375 du Code Civil, soit sur ordonnance judiciaire, soit dans le cadre d'un accueil administratif. Les jeunes accueillis aux Planètes sont issus de l'ensemble du département de l'Ain. À leur arrivée, les jeunes sont souvent en grande difficulté et ont subi des situations de crise ou de maltraitance ; aussi, les Professionnels veillent à leur offrir un lieu sécurisant, serein, bienveillant leur permettant une mise à distance et d'apaiser les tensions qu'ils viennent de vivre.

L'association élargit sa communication aux autres avec son site internet afin d'informer sur son action et la vie des établissements qu'elle administre : centre-saint-exupery.fr.



Un internat de 30 places pour des jeunes âgés de 4 à 18 ans (plus 2 places d'accueil d'urgence)

Deux groupes transversaux

Un accueil classique de Maison d'enfants pour les jeunes par groupe de 9 enfants de 4 à 16 ans (et une place d'urgence).

Un groupe de jeunes souffrants de troubles du comportement importants de 6 places – âges de 4 à 12 ans

Le groupe de jeunes en grande difficulté affective et de socialisation : une présence plus accrues avec un partenariat important avec les dispositifs de droits commun et de soin.

Tout le travail repose sur la relation de confiance qui s'instaure entre l'enfant et l'adulte. Et cela passe par les mots qui vont accompagner les gestes du quotidien : « manger, boire, dormir, se laver, vivre avec les autres... ». L'acte de la vie quotidienne est repris et remis dans le contexte plus général de ce qui s'est passé avant, pendant et après, et dans un contexte de relation. Il s'agit à travers différents ateliers (cuisine, dessin, jeux, bricolage, etc....) et des temps collectifs, de favoriser la parole, l'expression et le dialogue. Un des supports est la Médiation animale.

Un groupe d'ado en préparation à l'autonomie de 6 places - âges 15 à 18 ans

Les locaux sont des studios ou des appartements de deux chambres dans l'enceinte de l'établissement.

L'accueil d'un groupe d'ado en « préparation à l'autonomie » s'adresse à des ados qui se rapprochent de la possibilité de glisser vers des appartements extérieurs, ils sont orientés vers ces appartements (où certaines règles collectives persistent mais la responsabilisation est plus au centre de l'accompagnement).

La structure accueille 5 à 6 jeunes adolescents à partir de 15 ou 16 ans qui ont peu de chance d'un retour au domicile et qui s'orienteront entre autre vers le service « passerelle » de nos partenaires ou des appartements autonomes à leur majorité.

Plateforme d'accueil séquentiel de 10 mesures

Face à des populations d'enfants et d'adolescents inadaptés scolairement et incasables socialement, la compréhension clinique des troubles est un enjeu central. Le corps et ses manifestations qui occupent le devant de la scène, envahissent toute relation et poussent à réduire la personne à l'acte. Ces enfants et adolescents épuisent les professionnels qui s'en occupent et interpellent les institutions. À partir de situations concrètes, les auteurs proposent des analyses et des élaborations pour penser le sens des prises en charges éducatives et des dispositifs institutionnels et interinstitutionnels qui accueillent ces jeunes. La nécessaire adaptation des institutions et de leur mode de fonctionnement aux problématiques de ces publics est un défi en termes de management pour les équipes de direction qui se doivent de tenir conjointement la gestion de mise en ordre des procédures et des protocoles et l'animation des espaces d'élaboration clinique. – Marie-Claude PEPIN et Alain Roucoules – Pratiques éducatives Enfants et adolescents aux comportements difficiles.

L'accompagnement proposé se veut souple, originale et évolutive. Le service permet d'accueillir en mixité des enfants de 4 à 12 ans avec possibilité de fratrie, scolarisés ou pas dans des dispositifs adaptés, de façon séquentielle selon les possibilités. Il s'inscrit pleinement dans le parcours du jeune et fait intervenir les prises en charge de manière modulaire et dans un esprit permanent de subsidiarité. Il propose des interventions coordonnées et ambulatoires.

C'est un moyen de maintenir le jeune dans sa famille ou dans la famille d'accueil chez qui il vit. Les différents services proposés s'inscrivent également dans une démarche d'aide à la parentalité à travers l'accompagnement aux familles.

Il peut être investi comme lieu ressource mais également lieu de répit tant pour l'adulte que pour l'enfant. Dans certaines situations il peut être lieu de remobilisation de jeunes déscolarisés. L'enfant est accompagné dans un processus d'acquisition des compétences nouvelles (sociales, cognitives, sportives, manuelles...).

Organisation interne

Nous envisageons que ces trois services fonctionnent en entités afin de pouvoir déployer des projets spécifiques mais souhaitons également maintenir un fonctionnement institutionnel transversal et garder une flexibilité entre entité. Pour cela il nous faut créer des espaces de construction et de concertation communs. Il nous faut créer des espaces qui permettent à chacun de développer un sentiment d'appartenance à une même institution en sus de l'appartenance au groupe où il est affecté car dans le fonctionnement du quotidien nous allons privilégier la flexibilité de l'affectation des ressources humaines en fonction des besoins identifiés à partir des problématiques et dynamiques liées aux jeunes que nous accueillons. Or, en protection de l'enfance, le public est sans cesse en mutation, la durée des placements est très variable et les besoins, de ce fait, sont en perpétuels évolutions. C'est un des fondamentaux sur lequel repose notre projet d'établissement et par déclinaison nos projets de services.

Un service SAFRen de 15 mesures

Le SAFRen s'inscrit dans les orientations du schéma départemental de la protection de l'enfance.

Dans le cadre de la protection de l'Enfance du CD 01, le service SAFRen intervient au domicile, pour soutenir les familles qui rencontrent des difficultés relationnelles avec leur enfant, et développer les compétences parentales repérées. Le Service d'Accompagnement Familial Renforcé repose sur la participation active des parents. Ce service est prévu pour accompagner 15 enfants la première année avec une extension envisagée rapidement.



Selon le fonctionnement habituel des services SAFRen et de l'accueil de jour, 3 lits supplémentaires sont prévus afin d'accueillir temporairement des enfants d'après des modalités définies, ce qui porte la

Plan de financement

Montant prévisionnel de l'opération

↳ Acquisition foncière

Prix d'acquisition terrain de 5 999m ² :	269 640 € TTC
Frais d'acquisition :	6 600 € TTC
Coût total du Fonciers :	276 240 € TTC

↳ Construction bâtiment

Coût prévisionnel de la construction : 4 202 000 € HT - 5 042 400 € TTC

↳ Ingénierie

Prestations intellectuelles : 365 150 € HT - 438 180 € TTC

Coût total avec Ingénierie : 5 600 000 € TTC

↳ Equipement mobilier : estimation 300 000 € TTC

Coût total de l'opération : 6 176 240 €

Plan de financement

Apport associatif Centre Saint-Exupéry pour couverture foncier.

Pour couverture « Construction et Equipement » :

Subvention d'équipement du Conseil Département de l'Ain de 380 000 €

Emprunt « Construction » de : 5 220 000 €, taux fixe 1,20%, durée 25 ans garanti à 80% par le département de l'Ain (Caisse d'Epargne Rhône-Alpes)

Emprunt « Mobilier » : 300 000,00 €, taux fixe 2%, durée 7 ans





**CE QUE D'AUTRES ONT RÉUSSI,
ON PEUT TOUJOURS LE RÉUSSIR**

